

Avis public



PROMULGATION **RÈGLEMENTS RCA16 17271 ET RCA16 17272**

AVIS est par les présentes donné que les règlements ci-après décrits ont été adoptés par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 5 décembre 2016.

RÈGLEMENT RCA16 17271 : Règlement sur les tarifs (exercice financier de 2017). Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

RÈGLEMENT RCA16 17272 : Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier de 2017). Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 14 décembre 2016.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate